Additif au devis N°
CLIENT :

Déménagement de particuliers

DECLARATION DE VALEUR

Conditions d'indemnisation des pertes et avaries

A remplir quel que soit le mode de garanti choisi ; Garantie de responsabilité contractuelle ou Assurance dommage

Vous confiez le déménagement de votre mobilier à un déménageur professionnel.
L'entreprise de déménagement sera responsable des dommages éventuels pouvant survenir au mobilier confié dans les conditions fixées à l'article 13 des conditions générales de vente reproduites au dos.
Par ailleurs, conformément à l'article 14 des conditions générales de vente, l'indemnisations pour pertes et avaries est limitée à la valeur totale du mobilier et, pour chaque et élément de mobilier, à ……750.00……€

Dans certains cas, la responsabilité de l'entreprise peut ne pas être retenue (accident ou incendie non responsable, vol avec agression, et d'une manière générale, les cas de force majeure) : vous pouvez alors estimer que la garantie de responsabilité contractuelle de l'entreprise n'est pas suffisante et opter pour la souscription d'une assurance dommage (article 4 des conditions générales de vente), dont les conditions sont tenues à votre disposition sur demande.

1) VALEUR TOTALE DU MOBILIER

Indiquer en lettres et chiffres, ma valeur totale du mobilier, y compris les objets ou éléments de mobilier désignés individuellement en 2 :

……..……(lettres)	……€

2) VALEURS INDIVIDUELLES

- Vous avez choisi la garantie de responsabilité contractuelle : Indiquez et valorisez les objets ou éléments de mobilier dont la valeur individuelle est supérieure à l'indemnisation maximale ou élément de mobilier.

- Vous avez opté pour l'assurance dommage : Vous pouvez également lister et valoriser les objets ou éléments du mobilier de votre choix.

Désignation	Valeur €	Désignation	Valeur €
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……
……	……...	……	……

Mode de garanti choisi :

☐ Mode de responsabilité contractuelle
☐ Assurance dommage

Total des valeurs individuelles ..……..…€

- Cette déclaration de valeur est à retenir comme base de calcul du coût du mode de garantie choisi figurant au devis.

Madame, Monsieur, ……déclare que les valeurs énoncées ci-dessus sont sincères et réelles.

Fait à ……., le …… Signature